

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE
DUNKERQUE

COMMUNE DE WORMHOUT

N°AR2022-227

ARRETE

Le Maire de la Commune de WORMHOUT,
Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1 et L2212-2,
Vu la demande de l'entreprise ROTEL chez SIG Image 64210 BIDART et afin de garantir le bon déroulement des travaux de raccordement électrique aérosouterrain rue de Rubrouck à Wormhout,

ARRETE:

ARTICLE 1 : Le stationnement sera interdite et la circulation sera restreinte à 30km/h au droit des travaux rue de Rubrouck, et ce, **à partir du 21 octobre 2022 et pour la durée du chantier estimée à 30 jours.**

ARTICLE 2 : une signalisation règlementaire sera mise en place par l'entreprise ROTEL SIG Image et notamment la pose de feux tricolores lorsque la circulation se fera en sens unique alternée.

ARTICLE 3 : Ces restrictions seront effectives à compter de la mise en place de la signalisation règlementaire temporaire par l'entreprise ROTEL SIG Image et prendra fin lors de son retrait.

ARTICLE 4 : La Brigade de Gendarmerie de WORMHOUT est chargée de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié puis transmis à L'entreprise ROTEL SIG Image et à Monsieur le Commandant de Gendarmerie de WORMHOUT.

Fait à WORMHOUT, le 6 octobre 2022

Le Maire,

Frédéric DEVOS

Acte rendu exécutoire par
Publication et notification le 06/10/2022

Le Maire

Frédéric DEVOS



Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers

poids lourds

Stationner

véhicules légers

poids lourds

Dépasser

véhicules légers

poids lourds

Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....
.....
.....

Autres prescriptions :

.....
.....
.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité
Nom : Prénom :
Dénomination : Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone : Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :

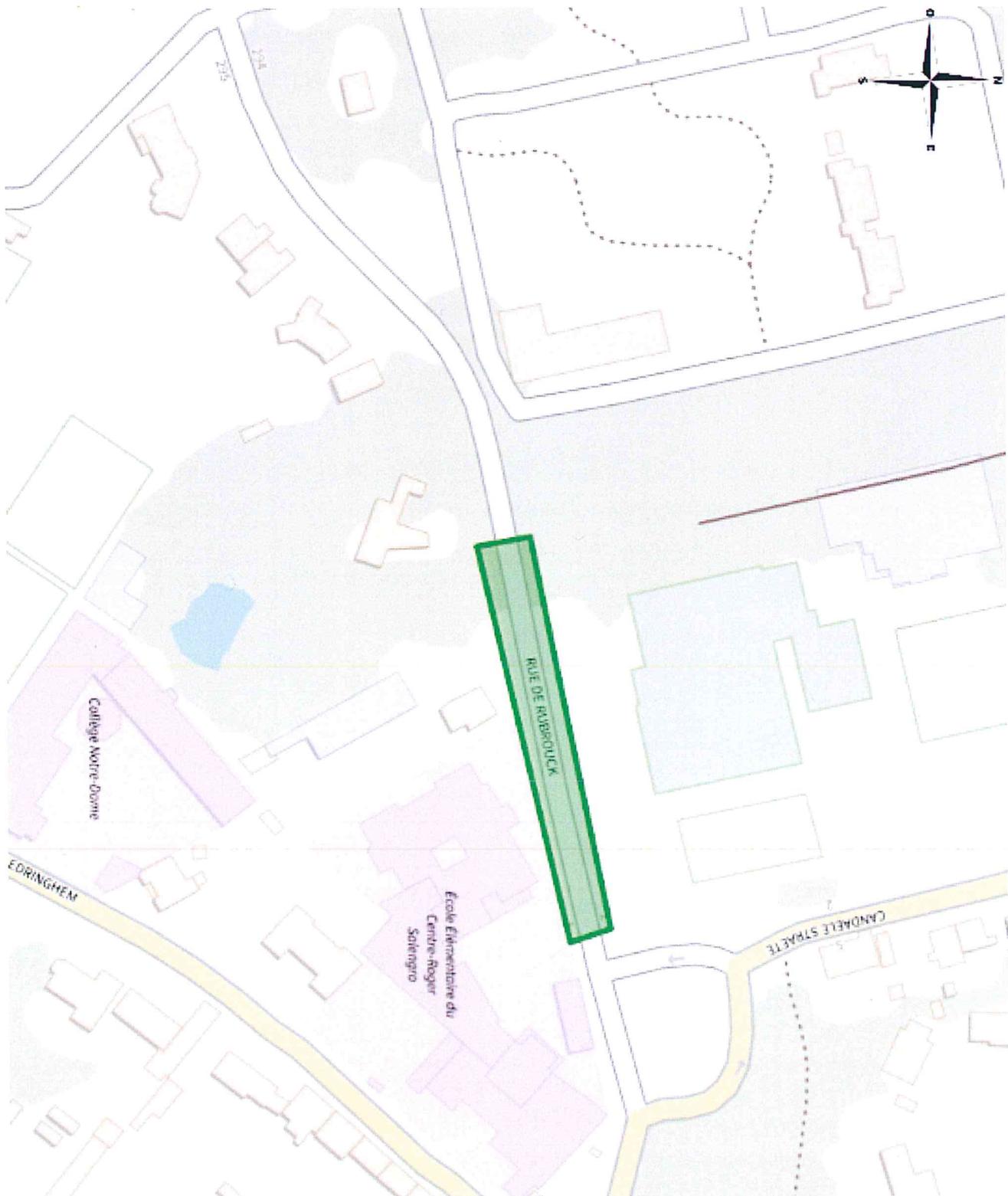
Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : Arras Le : 05/10/2022
Nom : Kaplin Prénom : Typhaine Qualité :



Coordonnées : <gml:Polygon srsName="EPSG:4171"><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimension="2">2.462354 50.880964 2.462391 50.880832 2.463963 50.881059 2.463909 50.88116 2.462354 50.880964 </gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon>